

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 06250 Numéro SIREN : 830 546 123 Nom ou dénomination : A.S.K.S SERVICES
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2021 sous le numéro de dépôt 34900

34700

19 OCT. 2021

BILAN

2020

SAS ASKS

**1 CITE P. Vaillant COUTURIER
93000 BOBIGNY**

Désignation de l'entreprise SAS ASKS										Neant ☐	
Adresse de l'entreprise 1 CITE PAUL VAILLANT COUTURIER 93000 BOBIGNY											
Numero SIRET* 8 3 0 5 4 6 1 2 3 0 0 0 1 9											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1, 2 Durée de l'exercice précédent* 1, 2											
										Exercice N clos le	
										3 1 1 2 1 2 0 1 2 0	
ACTIF										Net	
										3	
										5	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	
										0	
										1	
										9	
										1	
										2	

Designation de l'entreprise SAS ASKS										N° SIRET 12121212121212	
A — RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice clos le 31/12/2024	
Formule de calcul au titre de l'IR 038											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises									209	
	Produit net Produit brut Produit net Produit brut									213	
	Produit net Produit brut									217	
	Variation (méthode des coûts intégrés) : produits finis et en cours de production										
	Produit financier									222	
	Produit financier									223	
	Solutions informatiques									226	14940
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits									230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA									232	24263
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)									234	
	Charges de stocks (marchandises)									236	
	Autres charges (matériaux, fournitures, approvisionnement, etc.)									238	
	Charges de stocks (matériaux, fournitures, approvisionnement)									240	
	Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier)									242	11739
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE, CVAE)									243	
	Charges sociales (cotisations, etc.)									250	290
	Charges sociales (cotisations, etc.)									252	9
Charges sociales (cotisations, etc.)									254	2877	
Charges sociales (cotisations, etc.)									256		
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations, etc.)									259		
Autres charges (dont provisions versées aux organismes syndicaux et professionnels)									260		
Total des charges d'exploitation II									264	14915	
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	9348
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers									280	
	Produits financiers									281	900
	Charges financières									284	
	Charges financières									285	
	Produits financiers									286	1061
2 — BÉNÉFICE OU PÉRIE (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))										290	9187
B — RÉSULTAT FISCAL										Reporter à bénéfice comptable (I) - Déficit comptable (I)	
Reintégrations	Reintégrations (amortissements, etc.)									312	9187
	Reintégrations (amortissements, etc.)									313	
	Reintégrations (amortissements, etc.)									314	
	Reintégrations (amortissements, etc.)									315	1061
	Reintégrations (amortissements, etc.)									316	
Déductions	Déductions (amortissements, etc.)									317	
	Déductions (amortissements, etc.)									318	
	Déductions (amortissements, etc.)									319	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS										352	10248
Déficits	Déficit (amortissements, etc.)									356	
	Déficit (amortissements, etc.)									357	3171
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										370	7077
Primes et cotisations (amortissements, etc.)										381	
Cotisations personnelles (amortissements, etc.)										382	
N° du centre de gestion agréé										388	

Désignation de l'entreprise : **SAS ASKS**

N° int. ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles	00		02		00		00		
	Autres	00		02		00		00		
	Immobilisations incorporelles	02		02		00		02		
	Immobilisations incorporelles	03		03		00		03		
	Immobilisations incorporelles	04		04		00		04		
	Immobilisations incorporelles	05		05		00		05		
	Immobilisations incorporelles	06	25555	06	19725	00		06	45280	
Immobilisations financières		080		082		080		080		
TOTAL		00	25555	02	19725	00		00	45280	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations (dotations) de l'exercice		Diminutions (amortissements antérieurs au début de l'exercice de l'actif et reprises)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles	500		50		500		50	
	Immobilisations corporelles	510		51		510		51	
	Immobilisations corporelles	520		52		520		52	
	Immobilisations corporelles	530		53		530		53	
	Immobilisations corporelles	540		54		540		54	
	Immobilisations corporelles	550		55	2877	550		55	287
	Immobilisations corporelles	56		56		56		56	
TOTAL		500		50	2877	500		50	287

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
Nature des immobilisations et des virements de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé, y compris les produits de la propriété industrielle									
Immobilisations	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Valeur d'achat	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Amortissements	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Valeur résiduelle	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Prix de cession	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Plus ou moins-values	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Court terme	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Long terme	1	2	3	4	5	6	7	8	9
TOTAL									
TOTAL									

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ASKS**

Néant ☐
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	3000	622		624		626	3000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3000	682		684		686	3000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129	
---	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

880		
-----	--	--

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : SAS ASKS		N°cant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
Durée en nombre de mois		1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		9323
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113		14940
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		24263
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variation de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		11739
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Abandons de créances à caractère commercial	149		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		11739
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	12524
IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117		0
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		9323
Période de référence	024		
Date de cessation	186		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

8 3 0 5 4 6 1 2 3 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ASKS

ADRESSE (voie) 1 CITE PV COUTURIER

CODE POSTAL 93000

VILLE BOBIGNY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique SLIMANE Prénom(s) AATEF
Nom marital % de détention 99,00 Nb de parts ou actions 9
Naissance : Date 07/03/1974 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE
Adresse : N° 1 Voie CITE PAUL VAILLANT COUTURIER
Code Postal 93000 Commune BOBIGNY Pays FRANCE

Titre (2) M. Nom patronymique SLIMANE Prénom(s) KALIL
Nom marital % de détention 1,00 Nb de parts ou actions 1
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° 14 Voie RUE LUCIE AUBRAC
Code Postal 93130 Commune NOISY LE SEC Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-jacents en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N011.

SAS ASKS SERVICES
SAS au capital de 10 €
1 CITE PAUL VAILLANT COUTURIER
93000 BOBIGNY
Siret : 83054612300019

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés

Les associés de la SAS ASKS, au capital de 10 €, divisé en 10 parts émises par la société, parts sociales de 1€ chacune, se sont réunis au siège social, le 25 mai 2021 à 14h30, en assemblée générale ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Étaient présents :

M. SLIMANE AATEF demeurant au 1 Cité Paul Vaillant Couturier 93000 Bobigny, titulaire de 9 parts , président de l'assemblée

M SLIMANE KALIL, titulaire de 1 part, demeurant au 14 rue Lucie Aubrac 93130 Noisy Le Sec,

La Présidente constate que les associés présents représentent la totalité des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion exercice 2020
- le bilan, l'annexe et l'inventaire 2020
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant

Rapport de gestion

Approbation des comptes

Affectation du résultat

Quitus donné au Gérant.

Lecture est donnée du rapport de gestion de la gérante.

La discussion est ouverte :

Le président donne réponse aux questions posées par .les associés. Diverses observations sont alors échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice après impôt de 9187 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.



SAS ASKS SERVICES
SAS au capital de 10 €
1 CITE PAUL VAILLANT COUTURIER
93000 BOBIGNY
Siret : 83054612300019

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 9187 € de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice sera reporté à nouveau et servira à réduire les déficits des années passées

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par les associés présents à l'assemblée.

Signatures

